

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 26 mars 2018

Délibération n° 2018 – 26/03/2018 – 20

Demandes de subventions déposées au titre de l'appel à projets « Vie étudiante »

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve avec 22 voix pour, 1 voix contre :

**les demandes de subventions déposées au titre de l'appel à projets « Vie étudiante »,
lancé par le conseil régional Bourgogne Franche-Comté.**

Dijon, le 27 mars 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Appel à projets CRBF 2018 – Vie étudiante

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

APPEL A PROJETS CRBFC 2018 - VIE ETUDIANTE*récapitulatif*

Projet	Objet	subvention demandée
tutorat d'accueil -PFVU	accueil des primo-entrants et suivi 1er trimestre	31020
campus days-PFVU	journées d'intégration	26680
ambassadeurs lycées -PFVU	étudiants ambassadeurs orientation	25500
DU ICI-IUT Creusot	cursus fondé sur une pédagogie par projet	15000
Pole international	Journées d'accueil étudiants en mobilité entrante Semaine de la mobilité internationale	4570
ASUB	projet annuel de l'association	23388
ADEXPRA -radio campus	activité annuelle de l'association	25000
Epi'campus	activité annuelle de l'association	4134
Isatech	activités annuelles	30000
STAPS	financement de tablettes (égalité des chances)	4000
ESIREM	tutorat auprès des lycéens	2000
pole documentation	équipement de 50 places de travail	7284
SUAPS	tapis de sol salle de combat	3978
Formations co-habilitées	financement des déplacements des formations co-habilités	36000
IUT Chalon	aide à la mobilité internationale	17000
UFR Lettres	DU migrants	12000
	total	267554